



## EMPLOI : LES IMPACTS DE LA CRISE COVID-19 À TOULOUSE

Observatoire partenarial  
de l'économie,  
du rayonnement  
et de l'attractivité  
février 2022

Selon le jeu de données mis en ligne par l'Urssaf Caisse nationale le 20 janvier 2022, la crise Covid-19 a généré en 2020 un « trou d'air » économique pour l'aire d'attraction toulousaine avec la perte nette de 11 010 emplois. Au-delà du bilan comptable, quels sont les secteurs d'activité les plus impactés en matière d'emplois salariés privés ? Ceux qui au contraire ont réussi à tirer leur épingle du jeu ? Quelle tendance observée au premier semestre 2021 ?

## Un retournement brutal de la tendance...

La crise sanitaire Covid-19 a mis fin à une décennie de très forte croissance. Une dynamique que connaissait l'aire de Toulouse à la suite de l'année 2008 où se sont pourtant conjugués localement les effets de la crise des *subprimes* et de la mise en œuvre de plans de restructuration chez Airbus. Toulouse a alors dégagé plus de 80 000 emplois salariés privés supplémentaires entre 2009 et 2019. Elle était ainsi une des aires les plus dynamiques au plan national (+2,0 %/an contre +0,9 %/an pour les 19 autres plus grandes aires en dehors de Paris<sup>1</sup>). Des fluctuations favorables ont aussi été observées dans la fonction publique (+1,1 % / an entre 2010 et 2019 à l'échelle de la Haute-Garonne<sup>2</sup>) et pour les non-salariés (+2,4 % /an entre 2007 et 2017 dans l'aire de Toulouse<sup>3</sup>).

À contre-courant de ces dynamiques passées, la *coronacrise* se traduit à Toulouse par la perte sèche de 11 010 emplois salariés

privés en 2020. Un choc sans commune mesure avec la crise de 2008 : l'emploi salarié privé n'ayant alors reculé que de -1 130 postes en 2009. Parmi les plus grandes aires de province, Toulouse a ainsi été en 2020 celle où l'emploi salarié privé s'est le plus contracté (-2,3 % vs -1,0 %). Sur une décennie, elle demeure avec Bordeaux l'aire qui cumule le plus de gains d'emplois (autour de +6 400/an chacune entre 2010 et 2020), suivies de Nantes et Lyon (+5 400/an pour la première et +5 100/an pour l'autre).

À l'issue du premier semestre 2021, le scénario d'une reprise se confirme. Elle reste contrastée selon les secteurs et n'a pas encore permis de reconstituer tous les emplois détruits, en particulier dans l'industrie et l'intérim. Pour ces deux secteurs, les effectifs s'établissent respectivement par rapport à leur niveau de référence de fin 2019 à -4,1 % et -8,6 %.

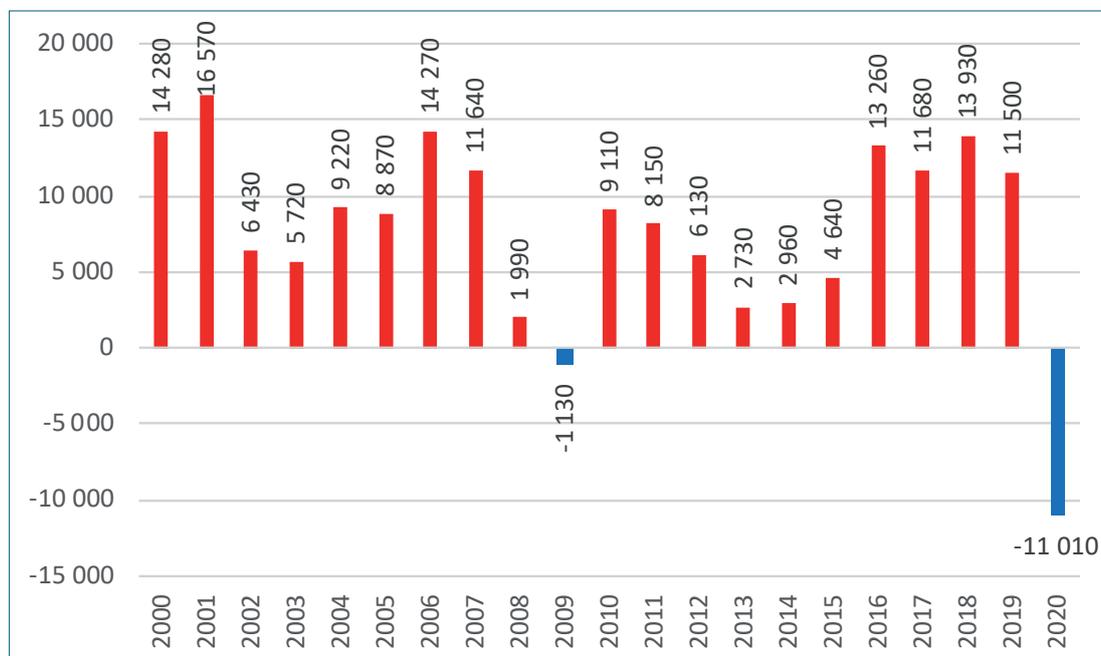
1. Il s'agit des dix-neuf plus grandes aires d'attraction de province hors Toulouse (en nombre d'habitants) qui sont dans l'ordre décroissant: Lyon, Lille, Bordeaux, Nantes, Marseille - Aix-en-Provence, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Montpellier, Rouen, Nice, Tours, Orléans, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Nancy, Caen, Toulon et Angers.

2. Source : Insee, SIASP, effectifs de la fonction publique de 2010 à 2019.

3. Source : Insee, recensements de 2007 à 2017.

### Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans l'aire d'attraction de la ville de Toulouse

Sources : Unedic de 1999 à 2006, Acoess-Urssaf de 2006 à 2020, traitements AUAT



## Les activités productives sont les premières impactées

Deux tiers des pertes d'emplois salariés privés constatées en 2020 dans l'aire de Toulouse ont concerné les activités productives. La décennie précédente, ces mêmes activités ont généré sept gains d'emplois sur dix. La situation est comparable du côté de Nantes.

Avec le quasi-arrêt du trafic aérien, Toulouse a « payé » sa spécialisation aéronautique. En dehors des activités de cœur de filière (construction aéronautique, mécanique, maintenance...), les pertes les plus notables s'observent dans les activités connexes.

Avec 2 390 emplois en moins, l'intérim qui « alimente » grandement cette filière, a subi des pertes dix fois plus conséquentes que dans les autres grandes aires de province (cf note de lecture de l'infographie). Le constat est le même pour les activités de conseil en systèmes et logiciels informatiques dont les baisses

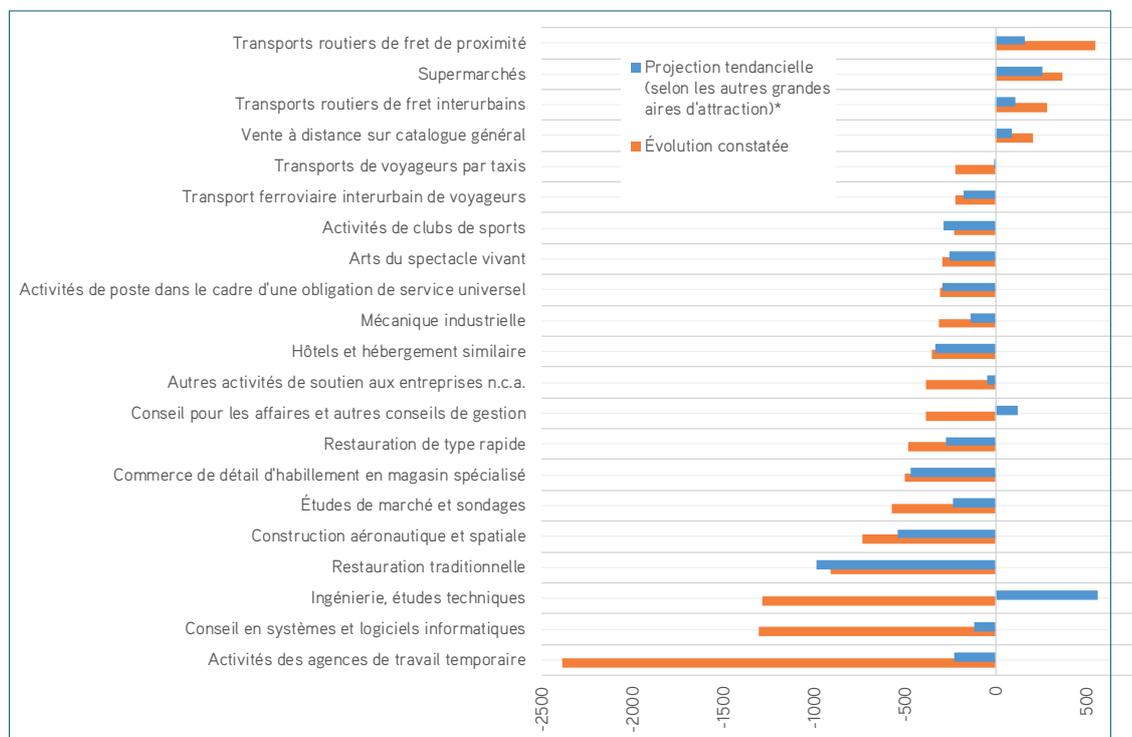
d'emplois à Toulouse (-1 300 postes) sont largement supérieures à celles des autres aires de référence. Pour les activités d'ingénierie et d'études techniques, le solde déficitaire à Toulouse (-1 280 postes) est même à contre-courant de la tendance constatée ailleurs.

A l'inverse, l'emploi s'est révélé notablement plus dynamique à Toulouse dans la logistique et la vente à distance. La poursuite de l'aménagement de zones dédiées ainsi que la conjoncture sanitaire favorable à la logistique expliquent cette « bonne tenue » toulousaine.

Enfin, dans des activités de services à la personne comme le commerce de détail en habillement, l'hôtellerie et la restauration traditionnelle, Toulouse « est raccord » en matière de tendance avec les autres grandes aires de province.

### Les activités qui connaissent les plus fortes évolutions d'emploi en 2020\*

Source : Acoess-Urssaf, traitements AUAT



\* Évolution calculée en appliquant la même tendance que celle constatée dans les autres grandes aires de province de comparaison

**Note de lecture :** les activités des agences de travail temporaire ont perdu 2 390 emplois salariés privés en 2020 dans l'aire d'attraction de Toulouse. Si ces activités avaient suivi la même tendance d'évolution que celle des grandes aires de référence, le recul aurait été de 230 emplois soit 10 fois moins que ce qui a été observé.

**Avertissement :** ne figurent que les activités dont les effectifs salariés privés dans l'aire d'attraction de Toulouse ont évolué de 200 postes à la baisse comme à la hausse en 2020.

## **-1 840 postes dans l'industrie et -6 520 dans les services aux entreprises**

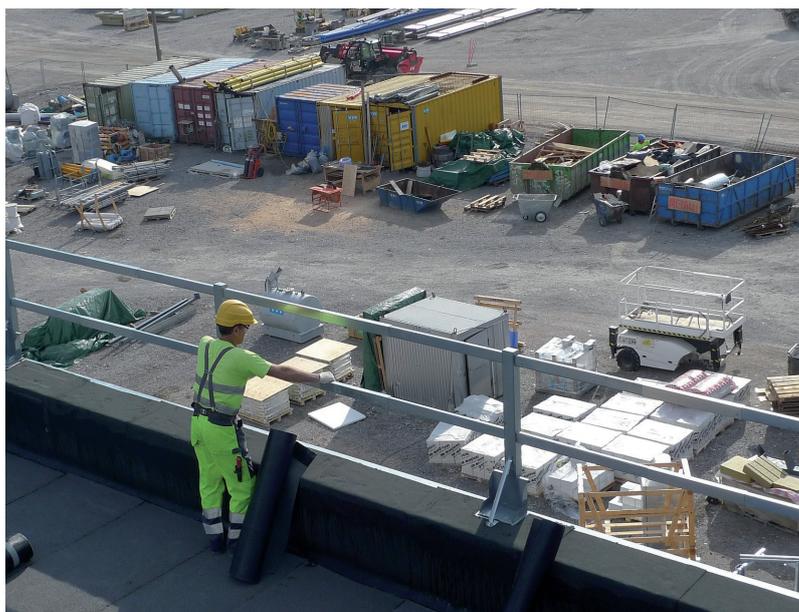
Représentant 54 % des pertes dans l'ensemble de l'emploi salarié privé, les services aux entreprises constituent le secteur le plus touché par la crise. L'intérim, les activités d'ingénierie et le conseil en informatique, comme évoqués précédemment, ont été les plus impactés. En matière de gains, des services se distinguent comme les activités de sécurité privée et celles des centres d'appels (respectivement +170 et +130).

Quatre types d'activités industrielles concentrent presque les trois quarts des pertes d'emplois : d'abord la construction aéronautique (-730 postes), puis la mécanique industrielle (-320), ensuite le traitement et le revêtement des métaux (-170) et enfin la fabrication d'équipements d'aide à la navigation (-120). Il s'agit d'activités au cœur de la filière aéronautique qui, dans son ensemble, compte 4 970 postes de moins dans l'aire toulousaine fin 2020 ; ce qui représente 45 % de l'ensemble des pertes annuelles dans l'emploi salarié privé global au sein duquel elles représentent un quart des effectifs.

## **+760 postes dans la construction et +200 dans le commerce**

D'abord à l'arrêt, la construction a ensuite souffert de la moindre disponibilité de certains matériaux produits industriellement. Tendanciellement bien orienté à Toulouse, le secteur a continué à embaucher.

En matière de commerce, si la vente de détail en habillement et de chaussures a été particulièrement impactée (-570 postes), d'autres activités ont été stimulées comme celles à dominante alimentaire (+370 pour les supermarchés, +120 pour l'alimentation générale, +80 pour le détail de viande), le bricolage (+70), la réparation et l'entretien de la voiture (+100), la vente à distance (+100 pour la spécialisée et +210 pour l'autre).

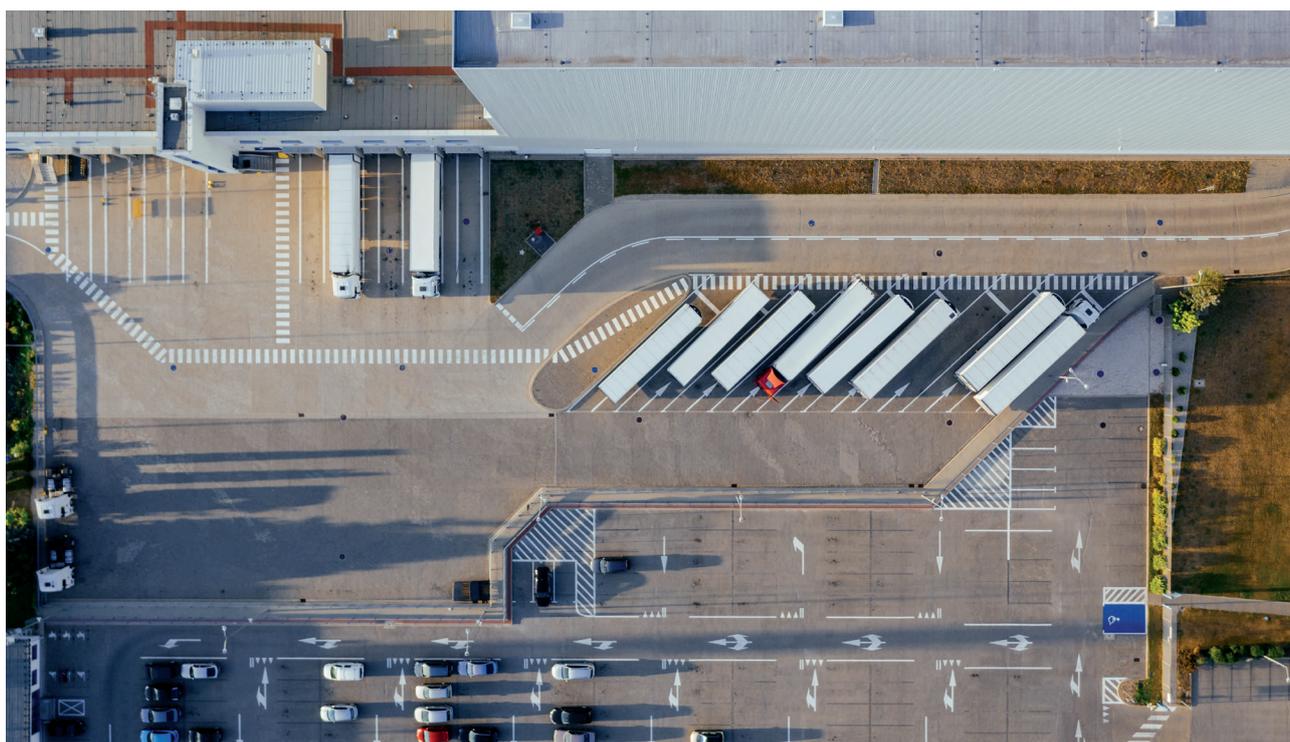


## +70 postes en logistique

Dans ce secteur, deux types d'activités suivent des trajectoires opposées. Celles qui ont été fortement impactées en raison d'un fonctionnement reposant sur l'interaction sociale et la mobilité comme le transport interurbain de voyageurs, les taxis (-220 postes chacun) et le transport aérien (-130 postes). Celles pour qui la crise a constitué une opportunité de croissance, telles le fret de proximité (+550 postes), le fret interurbain (+290 postes), l'entreposage-stockage non frigorifique (+170 postes) et le transport de voyageurs (+130 postes). Quant aux activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel, la *coronacrise* ne change rien à l'orientation négative de leur activité (-310 postes).

## -560 postes dans les services aux particuliers

Dans ces services de proximité, le spectacle vivant (-290 postes), les clubs de sport (-230 postes), l'accueil de jeunes enfants (-160 postes) et les salons de coiffure (-120 postes) ont été affectés directement par les périodes de confinement et les règles de distanciation sociale. D'autres services non marchands ont, à l'inverse, enregistré des gains d'emplois : l'hébergement social des personnes âgées (+100 postes), les activités d'analyse médicale (+110 postes), l'hôpital (+150 postes) et le dentaire (+70 postes) ou des associations fonctionnant par adhésion volontaire (+70 postes).

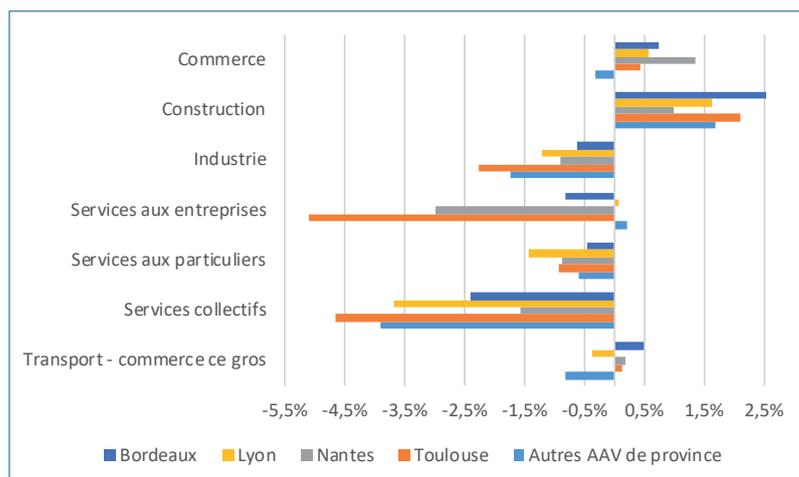


## 3 100 postes détruits dans les services collectifs

Après les services aux entreprises, il s'agit du secteur le plus touché par la crise. C'est particulièrement le cas pour les activités de restauration : -910 postes pour la traditionnelle, -480 postes pour la rapide, -120 postes pour la collective, -140 postes pour les traiteurs et -90 postes pour les cafétérias. L'hôtellerie (-350 postes), les activités de débits de boisson (-190 postes), les agences de voyage (-170 postes) et les activités immobilières de location à vocation économique (-150 postes) suivent une même tendance. À l'opposé, même s'il s'agit d'évolutions limitées, la location de logements, la gestion de fonds et l'évaluation des risques et dommages dégagent quelques gains d'emplois.

### Évolution de l'emploi salarié privé en 2020 par grands secteurs d'activités

Source : Acoess-Urssaf 2006-2020, traitements AUAT



## Des territoires inégalement exposés à la crise

Avec -11 480 postes (soit -3,3 %), Toulouse Métropole enregistre 52% de ses pertes dans les activités productives : -2 520 pour l'intérim, -1 280 en conseils et logiciels informatiques, -800 en ingénierie et études techniques, -740 dans la construction aéronautique, -570 dans les études de marché et les sondages...

Les pertes restantes sont le fait des activités résidentielles : -1 070 dans la restauration (-680 dans la traditionnelle et le reste dans la rapide), -370 dans le commerce de détail en habillement, -310 dans l'accueil de jeunes enfants, -300 dans l'hôtellerie, -220 dans les taxis, -210 dans le transport interurbain de voyageurs, -130 le transport aérien...

À l'inverse, certaines activités ont tiré partie du contexte sanitaire : +210 postes dans la sécurité privée, +150 dans le fret de proximité et +170 dans l'interurbain...

Pour le Sicoval, la *coronacrise* touche d'abord les activités d'ingénierie et d'études techniques : -460 postes sur les 540 perdus au total sur le territoire.

D'autres territoires se révèlent bien moins impactés. Dans les Terres du Lauragais, les tassements de l'emploi dans la restauration, le commerce de détail en habillement et les activités d'ingénierie et d'études techniques sont compensés par des recrutements notamment dans le commerce alimentaire, l'intérim et les transports de personnes.



La tendance est aussi au statu quo dans le Savès, en Coeur de Garonne, dans le Volvestre, en Val d'Aigö et du côté des Coteaux de Bellevue.

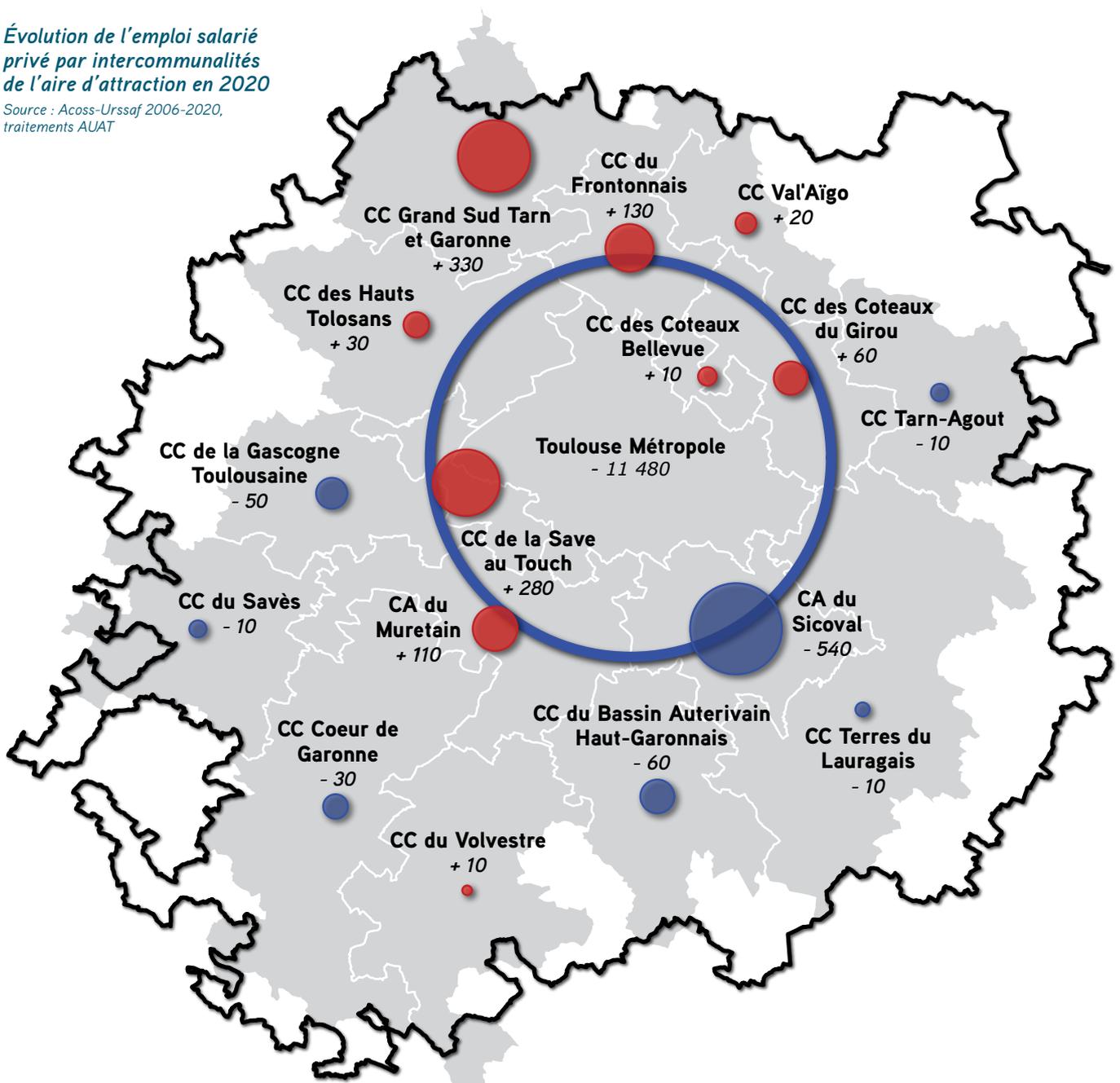
Dans le Muretain Agglo, l'emploi est orienté positivement (+110). Les pertes notamment dans le commerce de détail en habillement, la restauration et la sous-traitance aéronautique étant inférieures aux gains d'emploi dans l'évaluation des risques et des dommages (+70), l'accueil des jeunes enfants (+60) et l'intérim (+40).

Dans le Grand-Sud-Tarn-et-Garonne, à la Save au Touch, dans le Frontonnais (respectivement, +330, +280, et +130 postes), la tendance est aussi positive, logistique et/ou commerce de gros assurant l'essentiel des gains d'emplois.

Des évolutions plus modestes de l'emploi en volume sont observées dans les Coteaux du Girou et dans les Hauts-Tolosans (+60 et +30 postes respectivement) grâce à la construction pour l'un et les activités d'ingénierie et d'études techniques pour l'autre.

### Évolution de l'emploi salarié privé par intercommunalités de l'aire d'attraction en 2020

Source : Acooss-Urssaf 2006-2020, traitements AUAT





### **Des données mobilisées assez particulières par rapport aux précédentes publications du fait d'une méthodologie révisée et du contexte sanitaire**

L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des effectifs salariés du secteur privé. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurait transitoirement présent en DSN. L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin

2021 à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN. Ce jeu de données s'appuie sur les données rafraîchies en décembre 2021 à l'occasion de la publication des chiffres du troisième trimestre 2021.

Compte tenu de ces modifications méthodologiques, des révisions plus significatives qu'habituellement, notamment en niveau, peuvent donc être observées sur les effectifs par rapport aux données communiquées précédemment.

Par ailleurs, comme l'Urssaf Caisse nationale le souligne :

- les assiettes déclarées peuvent faire l'objet de régularisations dans des déclarations ultérieures ;
- la mise en œuvre des mesures exceptionnelles dans le cadre de la crise Covid-19 est de nature à conduire à un recours accru à ces régularisations et donc à des révisions des indicateurs publiés dans le présent document.

C'est pourquoi concernant les données Urssaf Caisse nationale mobilisées dans cette publication, il convient de garder à l'esprit qu'elles constituent une photo statistique prise fin 2020 dans un contexte sanitaire tendu peu de temps après la période du deuxième confinement national (30 octobre au 15 décembre) impactant notablement les activités reposant sur l'interaction sociale (hôtellerie, restauration, coiffure, vente de détail d'habillement, spectacle vivant et autres activités touristiques...) et le commerce international. De telles particularités du millésime 2000 doivent être intégrées dans la compréhension de la radiographie de l'économie toulousaine ainsi réalisée.

### **Sources**

Les traitements de l'emploi sont réalisés à partir de la source de données Urssaf Caisse nationale (ex-Acoss-Urssaf). Le champ couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affiliées au régime général (donc hors régime agricole) et exerçant leur activité en France (métropole et Dom hors Mayotte). Il couvre ainsi l'ensemble des établissements cotisant aux Urssaf à l'exception de ceux appartenant au secteur public. Il exclut donc les établissements relevant du régime agricole (suivis par la CCMSA) et les particuliers employeurs. Ces derniers font l'objet d'un suivi statistique spécifique par Urssaf Caisse nationale. Ce champ représente entre 60 et 70% de l'ensemble des emplois, selon les territoires.

Cette source fournit, chaque année, des données à l'échelle communale sur l'ensemble du territoire métropolitain et des DROM-COM, permettant d'éclairer la question du dynamisme des territoires. Néanmoins, certaines évolutions peuvent aussi être liées directement à la source : déclaration à un lieu unique des effectifs, changement de codes d'activité d'une entreprise, mise à jour et amélioration du fichier...

Du fait de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés et intérimaires mise en œuvre, Urssaf Caisse nationale publie chaque année une série statistique qui « écrase » celles précédemment diffusées. Des écarts peuvent ainsi être générés pour une même année issue de millésimes différents de séries statistiques.

### **Aire d'attraction d'une ville (AAV)**

Selon l'INSEE, une aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi et d'une couronne qui rassemble les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Dévoilé fin octobre 2020, le zonage en aires d'attraction des villes (ZAAV) est un nouveau mode de représentation des dynamiques démographiques et spatiales développé par l'Insee succédant celui en aires urbaines.

### **Observatoire partenarial de l'économie, du rayonnement et de l'attractivité (OPERA)**

La collecte et la mise à disposition de données et indicateurs constituent le socle de la mission de l'AUAT, au cœur de la relation avec les adhérents. Dans le champ de l'économie, l'AUAT anime OPERA. Instance d'échange, de débat et d'émergence de connaissances communes entre membres de l'agence et partenaires, l'Observatoire rend compte des dynamiques territoriales à l'échelle de l'aire d'attraction de Toulouse. Ses réflexions et ses investissements se déclinent selon quatre axes d'intervention essentiels pour les collectivités :

- l'attractivité et le marketing territorial ;
- l'offre économique territoriale ;
- l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi ;
- les systèmes de compétences locaux.